

Stationnement: vers une nouvelle donne en centre ville

PARKINGS Le futur attributaire qui gèrera le stationnement en ville sera désigné en 2007

La délibération avait été adoptée en conseil municipal, fin 2004. L'heure est à son application. Selon le maire, Arthur Paecht, « Des parcs de stationnement en régie, cela n'existe plus. En 2007, un attributaire sera désigné pour la gestion du stationnement de la ville au privé et ce pour une durée de 32 ans. ».

Une délégation de service public a été lancée. Les candidats qui ont répondu au cahier des charges sont des sociétés d'économie mixte ou des sociétés privées avec obligation de service public. Les premières enveloppes ont été ouvertes par la commission d'appel d'offres qui les analysent. « Il y a urgence en centre ville » lance le premier magistrat. Un secteur qui génère quotidiennement le flux le plus important de véhicules.

Martini en priorité...

En tête des priorités que devra mener le futur attributaire, la rénovation et la requalification du parking Martini prévue dans le cahier des charges. « Le parking en lui-même est bien conçu. Le problème est sa surveillance » observe Arthur Paecht. Reste que le porte monnaie de l'auto-

mobile seynois devrait être davantage sollicité. Adieu les deux premières heures gratuites, pour commencer.

.. Les Esplageolles ensuite

Ce sera à chacun de s'organiser en conséquence. « Si les commerçants décident d'effectuer des opérations promotionnelles, pourquoi ne remettraient-ils pas des tickets de parkings gratuits à leurs clients? La commune elle-même pourra louer des places » remarque Arthur Paecht. Il cite un exemple précis: « Dans le cadre de ses lignes maritimes, TPM paiera un certain nombre de places de parkings qui serviront à ses clients ».

En centre ville subsisteront seulement quelques places pour les courses rapides. « Pour le reste nous ferons comme dans les autres communes. Et nous serons intolérants sur le stationnement sauvage ».

Le délégataire choisi devra également mener à bien la construction du futur parking à étages de la place des Esplageolles, et gérer le stationnement horizontal. A ce rythme-là, la zone bleue devrait passer de vie à trépas.



Le parking Martini constituera la première priorité du nouveau délégataire qui gèrera le stationnement en ville.

(Photos Laurent Martinat)

Tout le monde ne partage pas la même vision des choses. « Cela va coûter cher aux usagers » s'inquiète le groupe d'opposition de La Gauche unie. « C'est une délégation partielle de service public. Lorsque se posera le

problème d'un automobiliste mal garé sur un des parkings, qui interviendra pour faire enlever le véhicule? Certainement la police nationale ou municipale ».

CHRISTIAN PICHARD

